

Become a Member OR a Friend of L'Artocarpe, contemporary art

New State regulations require L'Artocarpe to grant access to its premises ONLY to members or friends holding an up-to-date membership

2016



They are three types of subscriptions:

1. Memberships
2. Friendships
3. Sponsors

Subscriptions are all valid for a 12 month-period from the date of registration and grant access to the our annual general meeting (AGM) allowing to attend only one AGM per year. Friends cannot vote at the AGM. Only full members are entitled to vote at the annual general meeting. Members are required to take part in the vote either in person or through a mandate.

1 - Membership

Nomination: you must be introduced by one of our existing members to pretend to become a full member of L'Artocarpe AND present a portfolio, which will have to be accepted by our Art committee. If no one can co-opt you, please register as a friend and then present your portfolio to our art committee, thereafter.

Membership are to be considered by any professional artists, art students, and any other art professional (curator, art critic and so on) actively engaged into contemporary art. Any other profile are welcome as Friend or Supporter of L'Artocarpe!

Members of L'Artocarpe pay a yearly fee of 50€ (fifty euros) to be renewed each year*.

As a full member, you will be covered by our insurance and receive:

- Free access to our workshops set up by members
- Free participation to our group exhibitions set up by members
- Free access to the library of L'Artocarpe, specialised in Art, Photography and Black Aesthetique
- Free representation through personal gallery page on our website coordinated by a member
- Free delivery of opportunities and information sent out via email

Many events will come as free or at a reduced price to full members, such as borrowing equipment and taking part in additional specific workshops. Members need to have a valid membership to pretend to any residency and exhibition activities. Reduced price for a residency can only apply after 12 months of registration as full members. Benefice to members on travel grants or others will only apply to active members. Full members are entitled to vote on decisions put forward by the board.

Why becoming a member ?

L' Artocarpe is a charity organisation. The only revenues generated by L'Artocarpe are subscriptions, gifts, memberships, sales of services (eg: residencies) as well as government and private funding. The money enables us to acquire equipment, material and to allow some members to come in or go on a residence, either for a long period of time or a shorter one. Artists in residence have so far, come from Trinidad and Brazil, Haiti, Paris, Martinique, Dominican Republic, The Netherland, Spain and other nice part of the world. Other trips have been financed to artist-members to go to Santo Domingo, Cuba, Senegal, Aruba, St Martins, England, Jamaica...

We've also organised conferences, workshops and invest in some art material. Countries visited extended from the Caribbean to Japan!

Our group publication is a marvellous luxury box of artist cards that is used to promote members.

Members who pay their annual subscription are supporting L'Artocarpe by doing so. However once a member, artists and art critics are required to actively take part in the running of the organisation by bringing into it some expertise, taking charge of a responsibility, in addition to exchanging with peer artists and presenting artwork in and outside Guadeloupe on prestigious contemporary art events.

Members of L'Artocarpe are part of a privilege international network, the « Arto reso », rich in contacts, informations and advice allowing artists to better promote and disseminate their practice both locally and internationally.

2 - Friendship

Friends of L'Artocarpe are individuals who support our initiatives.

Friends of L'Artocarpe pay a yearly fee of 35€ (thirty-five euros) to be renewed each year*.

Your status of friend of L'Artocarpe allows you to follow us and to assist to some of our events (conference) and be on our mailing list. Friend can be present at our annual general meeting, but cannot vote over decisions. Likewise they may be require to leave the room when confidential informations are given to full members. Friends of L'Artocarpe receive a valid card from our office.

Why becoming a friend ?

L' Artocarpe is a charity organisation. The only revenues generated by L'Artocarpe are subscriptions, gifts, memberships, sales of services (eg: residencies) as well as government and private funding. The money enables us to acquire equipment, material and to allow some members to come in or go on a residence, either for a long period of time or a shorter one. Artists in residence have so far, come from Trinidad and Brazil, Haiti, Paris, Martinique, Dominican Republic, The Netherland, Spain and other nice part of the world. Other trips have been financed to artist-members to go to Santo Domingo, Cuba, Senegal, Aruba, St Martins, England, Jamaica...

We've also organised conferences, workshops and invest in some art material. Countries visited extended from our shores to Japan!

Our group publication is a marvellous luxury box of artist cards that is used to promote members.

Friends who pay an annual subscription are supporting L'Artocarpe by doing so. Once a friend, your can bring in some expertise, as a volunteer so as to be at the forefront of a dynamic platform of art professionnals, exchanging with guest artists and from and outside of Guadeloupe. You will be witnessing our contemporary art events, which are reknowned for their high standard quality.

Friends of L'Artocarpe can meet members of our international network, the "Arto reso". Should you be an artist and aspire to become a full member, you need to present your portfolio (or equivalent) to our art committee. Info: artocarpe@gmail.com

3- Sponsors

Sponsor of L'Artocarpe are individuals who financially support our initiatives. We welcome any potential sponsors who can ask for an appointment with our Art Director, Treasurer, External accountant or Chair, should need be. Sponsor's personal names will be credited on our website, should they agree to it. They are no limit of possible amount to be given. All donation are supervised by both our Treasurer and by our external professional accountant. Donation over 100€ will receive our gift.

Be Proud of L'Artocarpe!

L'Artocarpe is becoming a strong reference in contemporary art in Guadeloupe. We speak about L'Artocarpe from the Perez Art Museum of Miami to Japan!

Join L'Artocarpe now for the dynamic experience!

Information : artocarpe@gmail.com

Facebook : L'artocarpe

www.artocarpe.net

* Fee subject to a yearly increase.

I wish to become a Friend OR a Member OR a Sponsor of L'Artocarpe!



Name Surname :

Address : (to receive your membership card by post).

.....
.....
.....

Email** (in capital letters please):

Tél :

Subscription preferred:

Membership 50 € Co-opted by:

Friend 35 €

Donation / Don €

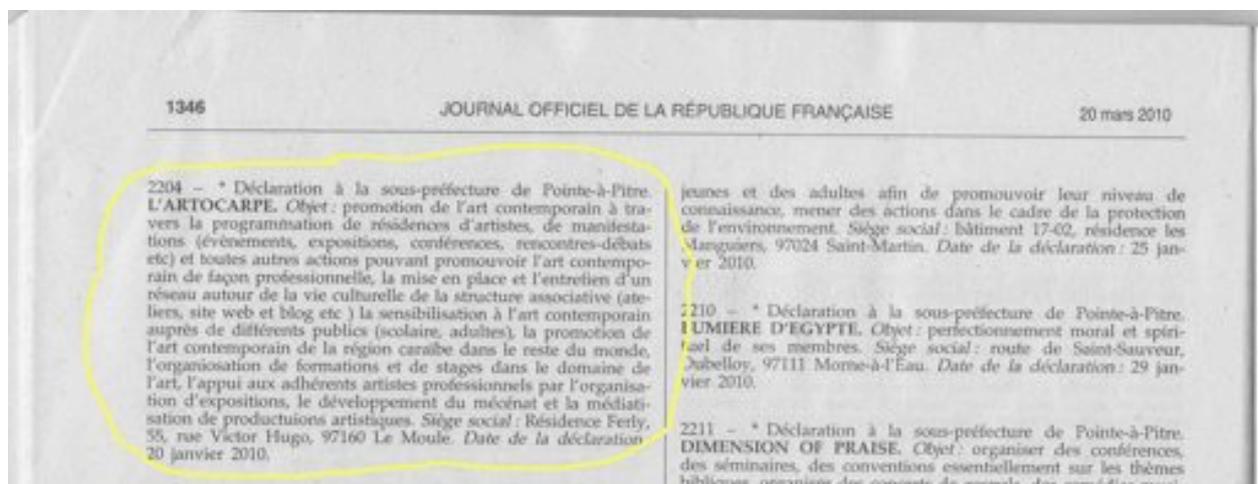
Payé / Paid: € / £ / \$

Please send your cheque to **L'Artocarpe**, along with the present completed sheet:
L'Artocarpe, 55 rue Hugo, 97 160 Le Moule, Guadeloupe, French Caribbean.

Cheque No :

Receipt No : (For our admin only)

Please note that our mission (showing below), is to promote contemporary art through art residencies and any other art activity (conference, exhibition and so on) professionally led through a network generated around L'Artocarpe. Diffusion of our events takes place online. We encourage worldwide focus of the cultural life that we are part of. Our headquarter is located in Le Moule, Guadeloupe, French Caribbean.



Date & Sign:

All new subscribers shall receive our activity report, intern regulation and other information on L'Artocarpe by email

Devenir membre de L'Artocarpe, art contemporain

IMPORTANT : La nouvelle loi d'accessibilité ne permettant plus à L'Artocarpe de recevoir du public, seuls les membres et amis à jour de leur cotisation pourront désormais être admis dans le bâtiment.



Affiliations

Il y a trois types d'affiliation:

1. Membres de L'Artocarpe (adhésion)
2. Amis de L'Artocarpe (cotisation)
3. Mécènes (Dons)

Toute affiliation est valable 12 mois à compter de la date d'inscription. Les membres et amis peuvent assister à l'assemblée générale de L'Artocarpe (une seule assemblée par cotisation annuelle). Seuls les membres ont droit de vote à l'assemblée générale de L'Artocarpe, en direct ou via un pouvoir.

1 - Les Membres de L'Artocarpe

Nomination: les personnes désirant devenir membres doivent être co-optées par un membre existant et voir son dossier artistique accepté par le comité artistique. Si vous n'êtes pas en mesure d'être co-opté/e, inscrivez-vous comme ami/e et présentez votre portfolio au comité artistique qui analysera votre demande.

L'adhésion 2016 pour être membre de L'Artocarpe est de 50€* (Cinquante euros).

L'adhésion est valable 12 mois à compter de la date d'inscription. Une carte est délivrée.

L'adhésion s'adresse en premier lieu aux artistes professionnels ou en voie de l'être (étudiants); aux professionnels de l'art et aux chercheurs universitaires, aux critiques et toute autre personne engagée, activement, dans la production ou promotion de l'art contemporain. Toute autre personne, de profil différent, souhaitant nous rejoindre sont les bienvenues ! Elles peuvent envoyer leur demande d'ami ou de mécène à L'Artocarpe.

L'adhésion couvre les frais d'assurance, obligatoire pour toute participation aux activités.

Tous les membres doivent être à jour de leur cotisation pour assister aux événements et bénéficier des services mis à leur disposition.

Le prix de l'adhésion Membre comprend:

- Gratuité à la participation des ateliers organisés par les membres
- Gratuité à la participation d'expositions de groupes organisées par les membres
- Gratuité de l'emprunt d'ouvrages et vidéo d'art de la bibliothèque de L'Artocarpe
- Gratuité de la représentation sur le site internet à travers une page "galerie" publiant vos œuvres, mis à jour par l'un des membres
- Présence sur la *mailing list* de L'Artocarpe vous informant des actualités artistiques ainsi que opportunités professionnelles

L'intérêt d'être membre

L'Artocarpe est une structure associative loi 1901. Ses seules ressources financières sont les adhésions, dons, ventes de services (ex: résidences externes), levées de fonds et subventions allouées.

L'adhésion atteste l'engagement de l'artiste sur ce réseau professionnel dont la réputation ne cesse de grandir. Adhérer à L'Artocarpe est signe de sérieux de la part de l'artiste qui respecte les professionnels à qui s'adresse la structure. L'adhésion permet de bénéficier de

certaines services, notamment les rencontres individuelles avec des professionnels (présentation de portfolios aux commissaires), certains à prix compétitifs (ex :location d'atelier et de matériel -vidéo projecteurs etc- publication), ou des réductions après 12 mois d'affiliation.

Certains membres reçoivent une prise en charge totale ou partielle d'activité. Les membres de L'Artocarpe doivent participer activement à la vie de L'Artocarpe au mieux de leur expertise et de leur disponibilité s'ils désirent être considérés pour recevoir des bénéfices de l'association. Les événements de L'Artocarpe sont toujours ouverts à tous les membres de L'Artocarpe sans discrimination. Ils permettent d'échanger avec d'autres artistes, de produire et de montrer leur pratique artistique en -et hors de- Guadeloupe.

Les membres de L'Artocarpe s'inscrivent au sein d'un réseau international privilégié, le « réseau Arto », riche de contacts, d'informations et des conseils leur permettant de promouvoir au mieux leur art. Des résidences ont déjà eu lieu dans divers pays; Sénégal, Santo-Domingo, Haïti, Cuba, Aruba, Jamaïque, Angleterre...et le noyau des membres se répartit entre la Guadeloupe, Paris et la Martinique. Nos actions ont lieu du Moule au Monde en passant par de nombreux pays !

2 - Les Amis de L'Artocarpe

Les amis sont bien souvent des artistes non confirmés (amateurs) ou des personnes n'ayant aucune pratique artistique, souhaitant suivre les activités de L'Artocarpe.

Nouveau : S'ils le souhaitent, les amis peuvent être présents à l'assemblée générale. Les amis de L'Artocarpe n'ont cependant pas droit de vote, ni intervention à L'Assemblée générale. Sur décision du président, les amis peuvent être tenus de quitter la salle lors de la diffusion d'une information confidentielle s'adressant aux seuls membres de L'Artocarpe.

Les personnes souhaitant devenir amis de L'Artocarpe paient une cotisation annuelle de 35€* (trente-cinq euros). La cotisation est valable 12 mois à compter de la date d'inscription.

Cette cotisation permet à l'intéressé-e d'être sur le listing et de recevoir alors la diffusion d'informations relatives aux activités artistiques de regroupement. Ces notifications sont envoyées par mail uniquement. De même les amis de L'Artocarpe peuvent assister gratuitement aux conférences organisées par les membres de L'Artocarpe.

3 - Les Mécènes de L'Artocarpe

Les mécènes de L'Artocarpe sont des individus qui soutiennent financièrement L'Artocarpe. Notre Présidente, ainsi que notre directrice artistique, trésorier et comptable indépendant accueilleront volontiers tout mécène souhaitant nous rencontrer. Le nom personnel du mécène sera cité sur notre site, s'il y est favorable. Tout don sera enregistré par notre Trésorier ainsi que comptable indépendant et, s'il est supérieur à 100€, fera l'objet d'un envoi cadeau. Il n'y a pas de limite sur la somme des dons possibles.

* Tarifs sujets à une augmentation annuelle

Soyez fiers d'adhérer à L'Artocarpe!

L'Artocarpe devient une référence en matière de structure sérieuse et active. On parle de L'Artocarpe du Perez Art Museum de Miami au Japon !

Déjà des professionnels d'art contemporain et des structures basées dans divers pays ont approché L'Artocarpe en vue de partenariats, de jumelages, d'échanges qui bénéficieront en premier lieu, aux adhérents de L'Artocarpe.

Rejoindre L'Artocarpe, c'est s'associer à ce réseau dynamique ! Devenez membre ou amis!

Information : artocarpe@gmail.com www.artocarpe.net

Je désire devenir membre / ami-e / mécène de L'Artocarpe!



Prénom et Nom :

Adresse (votre carte d'adhésion sera envoyée par la poste)

.....
.....
.....

Email** (en majuscule svp):

Tél :

Type d'adhésion souhaitée :

Membre 50 € Co-opté/e par :

Ami 35 €

Mécène ... € *Les dons feront l'objet d'un reçu et d'une facture si le montant dépasse 100€*

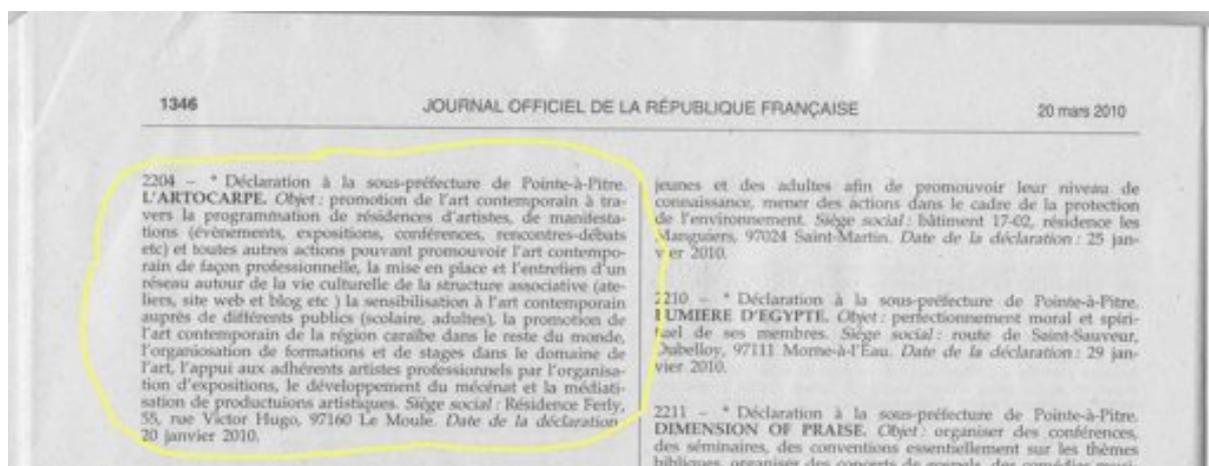
Payé / Paid: € / £ / \$

Règlement par chèque à l'ordre de **L'Artocarpe**, à retourner avec cette feuille à :

L'Artocarpe, 55 rue Hugo, 97 160 Le Moule, Guadeloupe.

Chèque No :

Reçu No :



“Je déclare avoir bien lu l'objet de L'Artocarpe et m'engage à le soutenir via mon adhésion”.

Date et Signature:

***Les nouveaux membres recevront par email la copie de la Déclaration de la structure, le règlement intérieur et la charte de L'Artocarpe ainsi que toute autre administration nécessaire à la compréhension de la structure (statuts etc...).*

Afin de répartir toutes les tâches entre les bénévoles, merci de vous engager à prendre la coordination d'un des pôles?

- Coordination Photo (lors des événements de L'Artocarpe)
- Coordination Evénements (maitre de cérémonie ; achat pour le pot etc)
- Coordination du matériel (vidéo projecteur etc) et montage des expositions;
- Coordination Community management (Dropbox – Page Facebook...);
- Coordination des levées de fonds (administration CERFA);
- Coordination des artistes en résidence (Accueil/dépôt aéroport ; achat matériel etc)
- Assistance Trésorier / Agent comptable / Banque
- Assistance Président (Communication externe, traductions, ...)
- Coordination Secrétariat (archives de L'Artocarpe ; administration des membres ; adhésions...)

Autre:

.....

....

- Non en mesure de prendre de coordination cette année***

Vos remarques :

**** A compter du 1er Janvier 2016, les événements ne pourront plus être la seule initiative du bureau. S'il n'y a pas d'engagement des membres, il y aura moins d'activités.*